

AMAP du Potager
3 Place Dewailly
80 000 AMIENS
Référénte : Sandra Giraudet
☎ 0644752809

amap@amapdupotager.fr
Site : www.amapdupotager.fr



Justine et Cedric Hoeppe
Agriculture Biologique (AB)
80/129440/957876
1 rue de Fourquillers
80250 COULEMELLE
Producteurs :
Justine et Cedric Hoeppe
☎ 0610328881



Contrat de partage de récolte de « légumes » «hiver » 03novembre2022 au 30 mars2023

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau Amaps Haut De France .

Engagements des producteurs :

- Livrer chaque semaine des produits frais de saison issus de leur production ou à défaut de producteurs eux-mêmes certifiés Agriculture Biologique (AB).
- Etre transparents sur ses méthodes de travail.
-

Engagements de l'adhérent :

- Etre adhérent à l'association « Amap du Potager», cotisation annuelle de 12€ .
- Pré-payer tous ses paniers pour la saison complète.
- En cas d'absence, s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son panier).
- Tout panier non retiré ne pourra être récupéré.
- Dans la mesure du possible, participer à l'aide à la distribution au moins 1 fois par saison, et régulièrement aux réunions de fin de saison, d'assemblée générale, et exceptionnelles.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (sous- ou sur-production) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et les producteurs.

Panier hebdomadaire :

- Estimation du nombre de légumes différents dans un panier : entre 3 et 6 suivant la taille du panier choisi, il peut y avoir un produit transformé ou fruit bio corse à la place d'un légume.
- Prix de la saison de 20 semaines de distributions: grand panier 400€ soit 20€ le grand panier, ou moyen panier 300 € soit 15€ le moyen panier, ou petit panier 200€ soit 10€ le petit panier
- La saison débute le 03novembre2022 et se termine le 30mars2023, il n'y aura pas de distribution le 29 décembre et une date à définir en février 2023. La trêve hivernale est prévue du 06avril au 11 mai 2023. Les dates seront précisées en mars.
- Modalité de paiement : En 1 ,2 ou 3 chèques , à la signature de l'engagement
- L'adhérent préparera son panier avec l'aide des bénévoles, **ne pas oublier d'amener son ou ses paniers.**

Jour de distribution :

Tous les jeudis de 18H00 à 19H30 devant la Maison du Colonel, au 60 square Friant à Amiens, ou dans les locaux de l'AUBERGE DE JEUNESSE, 30 square Friant Les 4 Chênes

Règlements au producteur: Cédric Hoeppe

Espèces

Chèque(s) à l'ordre Cédric Hoeppe

Numéro(s) de chèque(s) et mois de prélèvement.

1. Novembre

2. Décembre

3. Janvier

➤ 1^{ère} distribution : 03/11/2022

➤ Dernière distribution : 30/03/2023

Grand Panier 20€

20 X 20 semaines = 400 €

1 règlement de 400€

2 règlements de 200€

1 règlement 134€ et 2x133€

Moyen Panier 15€

15 x 20 semaines = 300 €

1 règlement de 300 €

2 règlements de 150€

3 règlements de 100 €

Petit Panier 10€

10 X 20 semaines = 200 €

1 règlement de 200€

2 règlements de 100€

1 règlement 68€ et 2x66€

J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées à d'autres adhérents de l'association.

Coordonnées (en majuscule):

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse E-mail (en majuscule) :

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique....) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités de légumes ou de la perte d'un maximum de deux paniers. Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique devra réunir les adhérents et les producteurs.

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire à l'association et un exemplaire à l'adhérent.

Fait à

le

Nom et signature adhérent

Producteurs : Justine et Cédric Hoeppe

Signature